



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne tiendra une séance extraordinaire le 16 décembre 2024 à 19 h 00, à la salle du conseil sise au 2450, rue Victoria, lieu ordinaire des séances du conseil, pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2025 et le programme triennal des immobilisations 2025, 2026 et 2027.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027.

Cette séance sera tenue en présentiel. La séance sera également diffusée en direct via notre site Internet au www.sainte-julienne.com sous l'onglet Municipalité – démocratie – séance du conseil – Visionner en direct.

Donné à Sainte-Julienne, ce cinquième (5^e) jour du mois de décembre l'an deux mille vingt-quatre (2024).

Nathalie Girard
Directrice générale et greffière-trésorière